

AGENDA

JUILLET 2019

27 - 28 juillet Fête patronniale

29 juillet : concours de boules en bois au Bois de Midi

AOÛT 2019

16 août : concours de pétanque par Pétanque de Folembay

SEPTEMBRE 2019

2 septembre : rentrée scolaire

7 septembre : concours de pétanque Amicale du personnel

8 septembre : FÊTE DE LA RURALITE au château de Folembay

INFOS UTILES

MAIRIE :

Du lundi au vendredi - de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30

03 23 52 74 16 - x-folembay@wanadoo.fr - <http://www.folembay.fr>

BIBLIOTHEQUE :

ouverte le lundi, mardi et vendredi de 13H30 à 17H30 - Le mercredi de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30

Fermé le jeudi

DECHETTERIE : Située aux «michettes», à CHAMPS. voir site du SIRTOM : www.sirtom.fr
ou par téléphone au : 03 23 21 21 20

RAPPEL

Les horaires des tontes en semaine, weekend et jours fériés sont réglementés.

le bruit de jour comme de nuit, par sa répétition ou intensité, risquant de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementé.

les travaux d'entretien, de bricolage, de jardinage bruyant ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H

IL vous est demandé de faire attention

aux divers bruits, ceux de nos animaux de compagnie

notamment en pleine nuit et dans le respect de vos voisins. Comme pour la tonte et les bruits, nous vous rappelons que le décret préfectoral du 19 avril 2016 est toujours en vigueur, disponible sur le site de la préfecture : <http://www.aisne.gouv.fr>, ou en mairie.

bulletin municipal N°17 -

Directeur de publication : Mairie de FOLEMBRAY - Imprimé par BANDAUTOCOL

Mairie de FOLEMBRAY - Place du Général DE GAULLE - 02670 FOLEMBRAY

03 23 52 74 16 Fax 03 23 52 32 97 - x-folembay@wanadoo.fr

<http://www.folembay.fr>

L'ECHO FOLEMBRAYSIEN

1er SEMESTRE 2019



IMPÔTS 2019

TRAVAUX

ETAT CIVIL

LES ASSOCIATIONS

L'AGENDA

EDITO La structure sociale et administrative est en pleine mutation. De plus en plus de dossiers, de demandes sont traitées par dématérialisation, c'est à dire par informatique. Est-ce bon ou pas ? L'avenir nous le dira. Mais il faut nous y conformer et être solidaire pour ne laisser personne sur le bord du chemin. La fibre est désormais présente sur notre village. A chacun de faire le choix de son opérateur, mais après réflexion, et au besoin, en prenant des conseils auprès de personnes proches. Même si les réseaux sociaux et le tout informatique sont des éléments d'information, n'oublions pas de participer aux événements organisés par nos associations qui restent des moments où l'humanité a toute sa place. Les associations et les clubs restent le tissu social de notre territoire rural.

J. PORTAS

Vos impôts 2019, ce qui change

Le conseil municipal s'est positionné sur une augmentation et si nos taux restent les plus bas de l'ensemble des communes de Picardie des Châteaux, il nous fallait augmenter notre base d'imposition pour faire face aux différents travaux nécessaires pour la commune. D'un taux de 14,14 % nous passons donc à un taux de 14,71 % soit 0,67 points ou 4% d'augmentation.

Cette hausse est issue de la réflexion du Conseil municipal faisant état des finances de la commune et à sa baisse de revenus suite à la reprise forcée de la gestion des écoles, la compétence scolaire étant abandonnée par la Communauté des Communes Picardie des Châteaux.

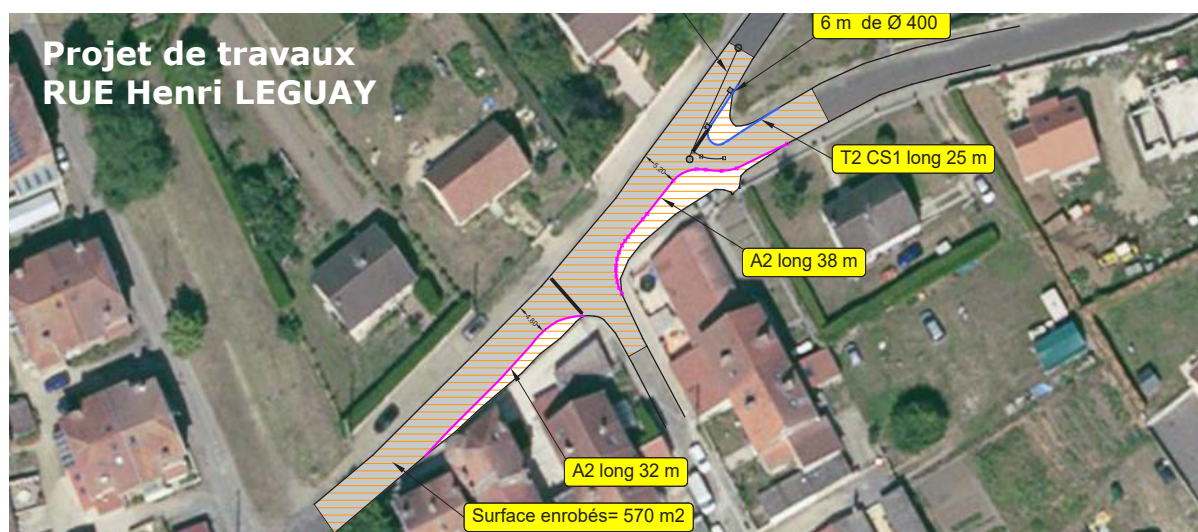
Il est à noter que cette hausse d'impôts, la deuxième, ne compense pas encore le montant global des dépenses scolaires. La première hausse d'impôt a permis à la municipalité de compenser 80 000 €, cette deuxième offrira alors 11 000 € de plus, loin de boucler une charge totale de plus de 105 000 €.

Différents travaux pour 2019 peuvent alors voir le jour comme l'a décidé le conseil municipal :

Toiture de la mairie, clôture rigide du stade, la rue Henri Leguay sur la partie de la bibliothèque jusqu'à l'angle de la rue Louis Lavère, accessibilité de la mairie avec la création d'une salle au rez de chaussée, réfection de la toiture de l'école Nelly Fortez.

D'importants travaux ont également été votés sur le budget de l'eau assainissement. Ils concernent la mise en assainissement collectif de la rue Louis Lavère et de la rue Thevenot pour un montant de 294000 €.

Des travaux ont déjà débuté. Notamment la salle au rez de chaussée de la mairie située sur les anciennes classes de Monsieur Pouillard dans l'école Gustave Masset. Cette salle rénovée a été mise en fonction pour les élections européennes du 26 mai dernier et servira d'accès pour les personnes à mobilité réduite à la mairie.



ETAT CIVIL 2018

Sont nés au cours de l'année:

CANEJA PIREs Lorenzo en août 2018

LAURENT Chloé en septembre 2018

BERNIERE Maël en novembre 2018

POITOU Hugo en novembre 2018

Se sont unis en mairie:

GREGOIRE Christophe et QU'HEN Alexandra en février 2018

HERNANDEZ Gérard et VIOT Marie Pierre en août 2018

PEREIRA DA COSTA Sergio et CANDOTTO Virginie en juillet 2018

TOURIGNY Pierre-Louis et DELVAL Audrey en juillet 2018

Nous ont quittés :

DASSE Christiane en décembre 2017

LAMIABLE Lucette en janvier 2018

GOSSIER Bernard en janvier 2018

GAUTHIER Tom en mars 2018

COMTE Marie en avril 2018

NICOLAS Louis en avril 2018

DECOMBLE Pierre en juin 2018

SCHMIDT Daniel en juillet 2018

BONFILS Jean François en août 2018

MOUCHEL Guy en décembre 2018

WAGNER Marie Thérèse en juillet 2018

LES ASSOCIATIONS FOLEMBRAYSIENNES

Vingt-trois associations animent la commune tout au long de l'année. Un prochain exemplaire à paraître en décembre vous donnera la liste complète et les contacts. Vous pouvez prendre contact, d'ores et déjà avec les associations ci dessous pour la rentrée. Essentiellement sportives, elles vous donneront tous les renseignements nécessaires pour vous y inscrire.

FC3 CHATEAUX	Club de football	
Président :	M. BERNARD GUYOT	Contact : 06 07 22 84 69
JUDO CLUB	Judo Club de FOLEMBRAY	
Président :	M. SACLEUX	Contact : 06 83 70 60 74
FLB	Association de danse	
Présidente :	Mme CHANTEREAUX	Contact : 06 24 86 60 94
LES PAS NOUS PAS NOUS	Association de maintien en forme par la pratique douce	
Présidente :	Mme ROUSSEL	Contact : 06 09 23 94 77
DANCE MILLENIUM	Association de danse rythmique	
Présidente :	Mme ORBAN	Contact : 03 23 52 27 03

LA FIBRE

Arrivée en février 2019, le déploiement de la fibre optique est terminé sur notre commune. Divers opérateurs étaient disponibles dès le début, d'autres fournisseurs d'accès viennent compléter la liste au fur et à mesure.

Les fournisseurs d'accès internet proposés par raiso02 sont à l'origine du déploiement de la fibre sur le département. D'autres FAI connus arrivent ou sont déjà disponibles, ils installent eux même leurs propres matériels. Il vous faudra vous renseigner auprès d'eux pour connaître votre possibilité de raccordement.

Le raccordement est gratuit, il sera identique à votre ancienne installation téléphonique, c'est à dire en aérien ou enterré. Le boîtier sera installé à votre demande où vous le souhaitez dans votre maison ou appartement.

Plus de renseignements sur www.raiso02.fr

Opérateurs optionnels
Se renseigner de leur disponibilité



TRAVAUX 2018

Dans la continuité des travaux des écoles, le conseil municipal a une nouvelle fois engagé des travaux dans une classe de l'école Nelly FORTEZ



Les fenêtres et portes datant des années 30 ont été changées par des matériaux PVC et isolants. Trois fenêtres et la porte extérieure viennent donc conforter la remise en état de nos écoles. Deux fenêtres débouchant sur un mur ont été obstruées permettant l'installation d'un tableau blanc dans la classe.

Faisant suite à un vol, la mairie a remplacé les tablettes des enfants scolarisés à l'école Gustave MASSET. Des rangements neufs sont venus remplacer les anciennes ammoires dans les classes de Mme KUMORECK et M. VIOT.

La cour de récréation de la maternelle en macadam a fait l'objet d'une réfection suite à un affaissement au milieu de celle-ci.

Un expert et une entreprise spécialisée travaillent actuellement sur l'affaissement de la maternelle côté préau, nous sommes dans l'attente du rapport d'expertise pour que le conseil se positionne.



Le hall d'entrée de la mairie a été finalisé. Les travaux débutés en novembre 2017 se sont poursuivis jusqu'en mars 2018. Un nouveau décor vous souhaite à présent la bienvenue dans notre mairie. Les peintures passées ont été rafraîchies, une réorganisation des panneaux d'affichage et la pose de deux tableaux, un des Droits de l'Homme et l'autre de la Marseillaise. Il est à noter que cet excellent travail a été réalisé par les employés municipaux.



Deux toitures de logements appartenant à la mairie ont été refaits à neuf. L'une située rue Bernard LEFEVRE, l'autre située près de la bibliothèque et accueillant trois logements.



L'achat de mobilier et l'acquisition d'un ordinateur pour l'agent chargé de la bibliothèque sont venus moderniser l'accueil des personnes utilisant notre lieu culturel.



Le mur du VIVIER, tombé en novembre 2017, a été reconstruit après l'accord de différentes subventions. La mairie a demandé à l'Association «Un château pour l'emploi» de Coucy le Château d'effectuer les travaux.

Le chantier, après un an de démarches, s'est mis à l'oeuvre durant cinq mois.

Située dans l'école Gustave Masset, ces deux anciennes salles de classe ont été rénovées et permet l'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite. Rattachée dès à présent à la mairie, cette salle à vocation à servir aux différentes élections, réunions diverses, salle des mariages lorsqu'une personne se trouve dans l'impossibilité de gravir les marches pour se rendre dans la salle du conseil située au 1er étage de la mairie. Plusieurs mois de travaux par les employés municipaux ont permis de réaliser de réelles économies complétées par des subventions du département et de l'état à la hauteur de 60%.



Reste à donner un nom à cette salle : une idée, une suggestion ? N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour faire vos propositions dans le cahier mis à votre disposition à l'accueil. Le conseil municipal se prononcera à la lecture de vos propositions.

FÊTE DE LA RURALITE

Grande manifestation autour du thème «la ruralité» elle se déroulera le 8 septembre 2019 de 9h00 à 18h00 au château de FOLEMBRAY. Concours de pêche, découverte de la forêt, défilé équipage vennerie, exposition, Entrée 5€, gratuité assurée pour les habitants de FOLEMBRAY.

FÊTE DE LA RURALITÉ CHÂTEAU DE FOLEMBRAY

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019
DE 9H30 À 20H
PARC DU CHÂTEAU À FOLEMBRAY

ENTRÉE 5€
GRATUIT -12 ANS
Buvette, restauration et parking gratuit

Plus d'infos sur : www.folembay2019.com

Activities listed on the poster include: Ball-Trap, Pêche, Animaux de la ferme, Spectacle Fauconnerie, Ballade Poneys et calèche, Découverte de la Chasse, Concert de Trompes, Produits du Terroir, Hutte et migrants, Cinématir, Découverte de la Forêt, Défilé Equipages Vènerie.

Logos at the bottom include: CHAMPAGNE ADRIEN HERBELET, DECATHLON, DAVID MOQUET, SOCIÉTÉ DE VENERIE, ARTUMES & Co, LA CHIPS Française, HOURVARI, and A.D.C.P.R.A.